

Objectifs

- Obtenir le Brevet Professionnel JEPS des activités nautiques " mention monovalente aviron ".
- Acquérir les compétences indispensables au métier de moniteur d'activités nautiques.
- Pouvoir encadrer contre rémunération tout public, sur tous types de bateaux, sur tous milieux.

Public concerné

Tout public en situation professionnelle, non titulaire du Brevet d'État d'Éducateur Sportif 1^{er} degré aviron.
 Tout public en situation professionnelle, titulaire d'un BE nautique autre qu'aviron.
 Tout public sans emploi souhaitant se professionnaliser dans l'encadrement de l'aviron.

Prérequis

Pour s'inscrire en formation, le candidat doit être en possession de :

- L'AFPS,
- Un certificat médical de non contre indication à la pratique des activités nautiques,
- Une attestation de natation, 100 m nage libre départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 m de profondeur,
- L'aviron d'argent.

Durée et dates

Tests d'entrée et positionnement : 10-13/10/05

Formation : durée globale : 630 heures
réparties sur 18 semaines et 18 mois.

1 ^e semaine	14-18/11/05	UC8 UC9
2 ^e semaine	28/11-2/12/05	UC5 UC6
3 ^e semaine	12-16/12/05	UC8 UC9
4 ^e semaine	16-20/1/06	UC1 UC4
5 ^e semaine	6-10/2/06	UC1 UC3
6 ^e semaine	6-10/3/06	UC7
7 ^e semaine	3-7/4/06	UC5 UC6
8 ^e semaine	2-5/5/06	UC8 UC9
9 ^e semaine	15-19/5/06	UC2 UC5 UC6
10 ^e semaine	12-16/6/06	UC2 UC5 UC6
11 ^e semaine	18-22/9/06	UC2 UC5 UC6
12 ^e semaine	16-26/10/06	UC8 UC9 Mer
13 ^e semaine	16-26/10/06	UC10 Mer
14 ^e semaine	13-17/11/06	UC7
15 ^e semaine	4-8/12/06	UC8 UC9
16 ^e semaine	8-12/1/07	UC1 UC3 UC4
17 ^e semaine	5-9/2/07	UC10
18 ^e semaine	12-16/3/07	Rattrapage

Contenu

UC1	Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
UC2	Prendre en compte les caractéristiques des publics
UC3	Préparer un projet ainsi que son évaluation
UC4	Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité
UC5	Préparer une action d'animation dans le cadre d'activités nautiques
UC6	Encadrer un groupe dans le cadre d'un projet d'animation en aviron
UC7	Mobiliser des connaissances nécessaires à la conduite d'activités nautiques
UC8	Conduire une action éducative en aviron
UC9	Maîtriser les techniques de l'aviron
UC10	Organiser et encadrer une randonnée

Positionnement et VAE

Des UC peuvent être obtenues par validation des acquis de l'expérience.

Des allègements de formation peuvent être prononcés par le jury en fonction de vos compétences.

Les titulaires d'un BE d'une autre discipline nautique sont dispensés des UC 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 10.

Coût et financement

Coût par module d'une semaine * :

- formation : 262,50 € (7,50 €/heure),
- hébergement et restauration : 78 €.

Coût global * :

- formation : environ 4725 €,
- hébergement et restauration : environ 1405 €.

* Attention : les coûts de formation sont des coûts approximatifs. Ils dépendent de votre statut.

Les frais de formation, d'hébergement et de déplacement sont à la charge du stagiaire ou de son employeur.

En fonction du statut du stagiaire (CDI, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage, demandeur d'emploi, formation initiale...) différentes possibilités de financement existent : Conseil Régional, OPCA (Uniformation, Agefos PME), FNDS...

Inscription

Dossier d'inscription à demander et à retourner au CREPS de Vichy avant la date limite du :

27 août 2005

Organisme de formation

CREPS de VICHY
 route de Charmeil BP 13
 03700 BELLERIVE SUR ALLIER
 Tél. 04 70 59 85 60 Fax 004 70 32 62 07
 E mail : cr003@jeunesse-sports.gouv.fr

S'informer

Fédération Française de Sociétés d'Aviron - 17, Boulevard de la Mame - 94736 NOGENT SUR MARNE CEDEX
 Tél. 01 45 14 26 40 - Fax 01 48 75 78 75 - ffsa@avironfrance.asso.fr - <http://www.avironfrance.asso.fr>